

PRÉSENTATION

Ces *Mélanges* sont un hommage à l'apport foisonnant de Laurent Carrière (toujours vivant) aux *Cahiers de propriété intellectuelle*. Ils témoignent de la qualité, de la générosité, de la rigueur et de la créativité du dédicataire en qualité d'auteur et de rédacteur en chef (1998-2021).

Que dire de cette contribution ? Sans aucun doute, l'on pourrait parler d'une signature tenant du phénomène et d'une époque.

Les 69 présentations de Laurent Carrière, avec ses « perliers », ses épigraphes et ses notes de bas de page, sortis d'ailleurs et parfois en lien avec les thèmes des articles concernés, ont agi comme un « buzz », donnant le goût de les lire, ces articles, ou encore l'envie d'écrire pour la revue. Pour plusieurs, la parution de chaque édition était un moment de réjouissance, que l'on attendait.

Ce que Laurent Carrière a pu donner et partager est unique dans l'histoire de la revue.

En rédigeant cette présentation, je vis un mélange de tristesse et de gratitude.

Maintenant, voici les articles de ce numéro :

De l'œuvre, de l'impact et de l'époque « *Laurent Carrière* »

- Hommage (tribut) à Laurent Carrière¹ ;
- Lettre d'une universitaire à un praticien de la doctrine² ;

1. Ghislain Roussel, ancien président et membre passé du conseil d'administration et du comité exécutif de rédaction.
2. Ysolde Gendreau, professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

- Méditer en petits caractères : la note de bas de page chez Laurent Carrière³ ;
- Perles en hommage à Laurent Carrière⁴ ;
- Remarques à parfaire sur les *Cahiers de propriété intellectuelle* dans ses univers : quelques commentaires sur les processus d'édition des revues juridiques au Québec et des revues de propriété intellectuelle au Canada⁵ ;

Du droit d'auteur et des marques

- Approche comparée des marques non traditionnelles au Canada et en Europe⁶ ;
- Lettre à un ami : le droit des marques de l'Union, un droit de création ?⁷ ;
- Pour la cause : la protection par le droit d'auteur des productions des systèmes d'intelligence artificielle⁸ ;
- La rémunération « juste et équitable » des auteurs : comment y parvenir ?⁹ (art. 18 à 22 de la Directive européenne 2019/790 portant sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique (dite « Directive DAMUN »)) ;
- Interprétation du *stare decisis* découlant de la décision *SOCAN c. Entertainment Software Association* (2022)¹⁰.

Vivianne de Kinder
28 décembre 2022

-
3. Georges Azzaria, ancien président et membre passé du comité de rédaction, et Vincent Gautrais, membre du conseil d'administration.
 4. Camille Aubin, Barry Gamache et Caroline Jonnaert, avocats associés au sein de ROBIC, S.E.N.C.R.L.
 5. Laurence Bich-Carrière, associée chez Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L.
 6. Nicolas Binctin, professeur agrégé de la Faculté de droit de l'Université de Poitiers – CECOJI.
 7. Stefan Martin, membre passé du conseil d'administration et du comité exécutif de rédaction et maintenant membre du comité éditorial international.
 8. Daniel J. Gervais, docteur en droit (Nantes), professeur titulaire, École de droit, Université Vanderbilt, membre de l'Academia Europaea.
 9. Jane C. Ginsburg, membre du comité éditorial international.
 10. Mistral Goudreau, membre passé du conseil d'administration.